

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2021

L'an **deux mille vingt et un** et le **vingt-neuf** du mois **d'avril à quatorze heures**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : **23 avril 2021.**

Date d'affichage : **23 avril 2021.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO - M. Jean-Claude CUISINIER - M. Francis GRAÖ -
M. Jean-Claude TORMO - Mme France LAJOIE-GUIEU - Eric DUPUIS - M. Philippe NOWAK

Absent : M. Eric SAUVAIRE

Absent excusé : M. Denis MALOSSANE

Secrétaire de séance : M. Francis GRAÖ

Début de la séance : 14 heures 07.

Fin de la séance : 14 heures 20.

En raison des nouvelles mesures gouvernementales face à l'urgence actuelle, conformément aux dispositions de l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande que le conseil municipal se tienne à huis clos. Le conseil municipal approuve à l'unanimité que la réunion est lieu à huis clos.

DELIBERATIONS

2021/15 DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAPELLE ST CHRISTOPHE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le plan de financement de ce projet et sollicite auprès du département, l'attribution d'une subvention au titre du fonds Départemental d'Aide aux Communes (FODAC) afin d'en alléger la part communale ;

2021/16 RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2021/08 DU 11 MARS 2021. (RASED)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le retrait de la délibération n° 2021/08.

2021/17 CONVENTION PORTANT SUR LE FINANCEMENT DU RESEAU D'AIDE SPECIALISEE AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention portant sur le financement du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) et autorise le maire à signer la convention.

2021/18 PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)


Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la participation de la commune au financement du FSL du logement pour l'année 2021 à hauteur de 261.08 €, et autorise le versement de cette participation financière sur le compte de l'association LOGIAH des Alpes de Hautes Provence, gestionnaire du Fonds pour le compte du département.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire clôture la séance à 14h20.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 29 avril 2021

Le secrétaire de séance,
Monsieur Francis GRAÖ



Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 30 avril 2021 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 29 avril 2021

Le Maire
François GRECO

